

Cadre technique de maintenance, option véhicules automobiles, option matériel d'environnement.

RNCP4976 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	252r
Code(s) ROME	I1304, I1603, I1604, I1607, I1309
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	03/03/2012

Certificateur(s)

Ministère de la défense - Ecole de formation des sous-officiers de l'armée de l'air (EFSOAA)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

En métropole ou à l'étranger, sur une base aérienne, au sein d'un atelier (garage), le cadre technique de maintenance assure la mise en oeuvre, la maintenance et la réparation : - des véhicules légers (VL) de la gamme commerciale et tactique (4X4),

- des véhicules industriels,
- des véhicules lourds (4X4),
- des matériels d'environnement (groupes électrogènes),
- des matériels plate-forme (balayeuse, déneigeuse, kit de déverglacage),
- des matériels spécifiques 'aéronefs' (groupe de démarrage avion, banc hydraulique, mats d'éclairage, etc.).

Ses compétences lui permettent d'assurer :

- le diagnostic,
- la mise au point,
- la réparation,
- la maintenance,
- les expertises,
- le ravitaillement en pièces détachées

des matériels qui lui sont confiés.

Il peut également assurer les qualités de chef de service, chef d'atelier ou chef de division (qui regroupe les ateliers mécanique, électricité et carrosserie). L'emploi s'exerce seul ou le plus souvent en équipe (2 à 40 personnes), dans un atelier en tant que chef de service, chef d'atelier ou chef de division de plusieurs ateliers (mécanique, électricité, carrosserie). L'activité nécessite des déplacements lors de dépannages ou d'essais.

Il peut également occuper le poste d'adjoint ou de chef de la division transport d'une base aérienne ou d'un centre de transport. L'emploi/métier peut s'exercer dans un bureau (chef de division des ateliers, du service transport ou chef de bureau technique)

De part son expérience, il peut assurer la formation initiale et supérieure des mécaniciens de la spécialité. Dans ce cadre, l'emploi s'exerce de manière pratiquement similaire aux conditions de travail d'un professeur technique en poste dans un lycée d'enseignement professionnel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Capacités nécessaires à la mise en oeuvre et à la réparation des véhicules particuliers et industriels :

- connaissance de haut niveau en métrologie et sur les principes fondamentaux des fonctionnements des moteurs à explosion,
- connaissance de haut niveau de la technologie et la structure des véhicules et des matériels d'environnement,
- maîtrise des principes de base en matière d'électricité, d'électronique véhicule, d'hydraulique et de pneumatique (équipement pneumatique moderne des véhicules industriels),
- connaissance des techniques de stockage et l'emploi des produits pétroliers,
- maîtrise des techniques de diagnostic en utilisant des instruments de mesures et de contrôles informatisés,
- connaissance de la réglementation et la documentation technique,
- connaissance des outils de gestion informatiques du suivi des pièces détachées et du parc de matériels,
- savoir instruire une expertise écrite.

COMPETENCES SPECIFIQUES

Capacités nécessaires à la gestion d'un service, d'un atelier, d'une division de maintenance :

- maîtriser la mécanique,
- maîtriser les techniques de management,
- savoir gérer et assurer le suivi de l'emploi de son personnel,
- connaître l'outil informatique,
- connaître et faire appliquer les textes relatifs à l'hygiène et la sécurité du travail,
- savoir utiliser les textes et la documentation pour en tirer les éléments nécessaires à la formation des jeunes mécaniciens
- pouvoir assurer le parrainage de jeunes brevetés,
- savoir élaborer un cours dans le cadre de l'instruction professionnelle.

COMPETENCES SPECIFIQUES

Capacités à exploiter le potentiel du transport d'une base aérienne ou de l'armée de l'air :

- connaître et faire appliquer les directives relatives à la circulation routière,
- savoir planifier les missions en tenant compte des priorités et de la nature des demandes de transport,
- savoir dispenser une instruction relative aux règles de la sécurité routière.

COMPETENCES SPECIFIQUES

Capacité à la fonction d'instructeur :

- maîtriser la technologie automobile,
- connaître les techniques liées à la pédagogie,
- savoir préparer un cours théorique à l'aide de documents ou d'ouvrages techniques,
- savoir réaliser des tests de contrôle théoriques et pratiques,
- savoir encadrer une promotion.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Sur une base aérienne, au sein d'un atelier (garage) au sein de l'armée de l'air.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien supérieur de maintenance de véhicules particuliers et industriels, Chef mécanicien d'engin de chantier, de levage et de manutention,

Chef mécanicien véhicules particuliers et industriels,

Electricien de maintenance,

Chef d'atelier automobile.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Très élevée (5/5)

Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 129 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	48 594
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Composition du jury de délivrance du titre:

Président du jury de délivrance du titre :

- Le chef de l'établissement certificateur (EFSOAA)

Un collège professionnel comprenant :

- au moins un représentant 'employeur' (tout membre de la profession exerçant des fonctions d'employeur) choisi par le pilote de métier au sein des forces, parmi le personnel de réserve, ou parmi les partenaires professionnels civils de l'armée de l'air ;
- au moins un représentant « certifié » : tout titulaire de la certification (depuis plus de 2 ans et moins de 8 ans) occupant un emploi ciblé par la certification, choisi par le pilote de métier au choix au sein des forces ou parmi le personnel de réserve.

Un collège enseignant comprenant :

- au moins un cadre d'instruction (un cadre de l'école : par exemple, le directeur de l'enseignement),
- au moins un enseignant ou instructeur de la formation correspondante.

La représentation féminine dans le jury devra être cohérente avec le taux de féminisation du métier concerné.

COMPOSITION DU JURY — VAE

- Le commandant de l'Ecole de formation des sous-officiers de l'armée de l'air ; - au moins un représentant « employeur » ;
- au moins un représentant « certifié » ;
- au moins un cadre d'instruction ;
- au moins un enseignant ou instructeur de la formation correspondante.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 03/03/2012

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP7112

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4976/>